

L'Initiative : une étude d'impact économique à l'échelle des six universités ; 3,96 Md€ générés en 2024

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°419006 - Publié le 12/11/2025 à 18:38

Imprimé par - abonné # - le 21/11/2025 à 09:13



Les six universités I-site (Initiative-Science-Innovation-Territoire-Economie...) membres de L'Initiative ont généré 3,96 Md€ d'activité économique en 2024, soit 0,13 point de PIB (Produit intérieur brut) national, d'après une étude d'impact réalisée dans le cadre du programme In Situ (Fédération de recherche TEPP CNRS-Université Gustave Eiffel) et publiée le 12/11/2025.

« Ce groupement de six universités a un véritable pouvoir macroéconomique. Il y a un total de 83 500 emplois créés, directement ou indirectement par ces établissements. C'est l'équivalent d'un groupe industriel comme AirFrance KLM ou d'un groupe industriel comme Thales ou Sanofi », indique Yannick L'Horty, professeur d'économie à l'Université Gustave Eiffel et coauteur de l'étude avec Laetitia Challe, ingénieure de recherche.

« Par cette étude, l'objectif est de montrer que nos universités sont à la fois un investissement dans l'avenir, à travers la jeunesse ou les futures innovations, mais aussi un investissement à court terme, rentable et qui permet d'injecter dans les territoires une vraie activité économique », déclare [Gilles Roussel](#), président de l'Université Gustave Eiffel.

Parmi les autres chiffres clés de l'étude :

- « Pour chaque euro versé par l'État, l'université redistribue à son territoire d'implantation l'équivalent de 2,7 € », indique Yannick L'Horty. Un chiffre qui varie entre 2,30 € et 3,40 € en fonction des établissements.
- « Les étudiants représentent 72 % de l'impact total » de l'activité économique générée par les six universités.
- « 100 étudiants dans une université contribuent à 15 emplois directs ou indirects. »

Il s'agit de la première étude d'impact menée à cette échelle. Pour Yannick L'Horty, la méthodologie appliquée se veut « transparente et reproductible ». Une journée d'études sera organisée début 2026 avec les établissements intéressés par cette démarche.

Mesurer l'impact des universités sur leurs territoires d'implantation

« Ces travaux sont basés sur un premier travail mené en 2023 à l'UGE (Université Gustave Eiffel) et que nous avons souhaité raffiner et élargir à l'ensemble des membres de l'Initiative. Ils montrent aussi ce que nous souhaitons faire avec l'Initiative : travailler ensemble à des projets concrets, avec une méthodologie originale et qui valorisent nos spécificités », déclare Gilles Roussel.

« Cette étude a été faite en lien avec les objectifs de nos projets J-site (Initiative-Science-Innovation-Territoire-Economie.), qui sont de porter des projets scientifiques spécifiques pour positionner nos universités au meilleur niveau international. »

Gilles Roussel ajoute que la publication de l'étude intervient « dans un contexte de remise en cause de l'utilité d'investir dans les universités, ou sur la nécessité d'avoir des diplômes supérieurs, et qui pourraient servir d'argument pour diminuer l'investissement public ».

« Par rapport à d'autres établissements qui ont choisi des cabinets externes pour mener ce genre d'études, l'objectif de l'Initiative était de s'appuyer sur des travaux de recherche et montrer qu'ils peuvent éclairer les politiques publiques », indique-t-il.

La méthode

L'étude réalisée par Yannick L'Horty et Laetitia Challe s'appuie sur les données internes de gestion pour l'année 2024 des établissements. « Nous avons réalisé six études spécifiques sur les universités membres de l'Initiative et une étude de synthèse. L'objectif est de mesurer l'impact des universités sur leurs territoires d'implantation », indique Yannick L'Horty.

« L'étude couvre trois chemins d'impacts principaux :

- les dépenses des étudiants (qu'ils soient alternants ou non) ;
- les dépenses des personnels ;
- et celles de l'université auprès de ses fournisseurs.

Nous avons mesuré les effets directs et indirects des dépenses, la transformation des dépenses en emploi et les effets induits aussi selon une modélisation dite keynésienne. »

« Ces chiffres ne donnent pas tout l'impact économique des universités, ils ne correspondent qu'aux impacts économiques mesurables », indique Yannick L'Horty.

Un travail de fiabilisation des données

Cette étude a demandé aux établissements « un travail de qualification, de fiabilisation des données, et qui sont très utiles dans le pilotage. Cela nous donne des éléments en interne pour savoir où il faut porter l'effort », indique Gilles Roussel.

3,96 Md€ d'activité annuelle générée par les six universités

« Près de 70 % de l'activité économique générée est due aux dépenses des étudiants. C'est un effet propre à la dépense publique universitaire. Ce mécanisme est peu connu, mais a force d'évidence. 190 000 étudiants non alternants génèrent 29 000 emplois dans les territoires », déclare Yannick L'Horty.

Le chercheur distingue les étudiants alternants (principalement en contrat d'apprentissage) des non alternants. « L'étude met en évidence un effet économique beaucoup plus important de ces apprentis, avec un impact 4,4 fois supérieur à un étudiant classique. Car les étudiants alternants ont un travail, un revenu et des dépenses plus importantes qui irriguent les territoires où ils travaillent. »

Faisant référence aux débats politiques sur les aides publiques à l'apprentissage dans le supérieur, il indique : « le développement de l'alternance dans l'enseignement supérieur a une contribution importante dans l'emploi local ».

Concernant les autres leviers, les personnels des universités, tous statuts confondus, participent au soutien de près de 35 000 emplois et les dépenses des universités à leurs fournisseurs au soutien de 6 686 emplois.

« Pour les fournisseurs, il y a un réseau de plus de 20 000 prestataires qui travaillent pour les six universités pour un total de 465 M€ de commandes. La géographie des fournisseurs la plus dispersée par rapport aux autres canaux d'impact : on est à plus de 92 % avec des entreprises localisées en France. »

« Les universités, des moteurs économiques du territoire »

« 60 à 70 % de l'impact économique des universités sont situés en région, sauf en Île-de-France, où ce pourcentage est de l'ordre de 30 %. L'université fait vivre l'économie globale des territoires », indique Yannick L'Horty.

L'impact économique des établissements de l'Initiative en 2024				
1 à 6 sur 6				1
Etablissement	↑↓ Impact économique national (M€)	↑↓ Impact départemental (M€)	↑↓ Impact sur la ville (M€)	↑↓ Effet total sur l'emploi (ETP)
Université de Lille	1 300	950	254	30 343
Nantes Université	727	510	289	16 777
Université Clermont Auvergne	683	398	199	13 441
CY Cergy Paris Université	492	181	61	8 586
Université Gustave Eiffel	447	140	24	9 283
Université de Pau et des Pays de l'Adour	240	143	58	5 089
1 à 6 sur 6				1
Source(s) : L'Initiative				

[Mathias Bernard](#), président de l'Université Clermont Auvergne déclare : « Le premier intérêt de l'étude est d'objectiver ce constat que les universités sont des moteurs économiques du territoire, et qu'il s'agit de le communiquer auprès de nos partenaires. »

« Elle a aussi le mérite d'avoir une approche différente, car souvent quand on parle de l'impact des universités, on part du cœur de métier de l'université, la formation, la recherche, l'innovation qui alimentent en effet le développement économique. »

« Mais là, on utilise des données économiques liées aux dépenses et aux emplois qui montrent comment les universités permettent de soutenir la consommation, de développer l'emploi et de participer à la résilience locale et territoriale. Cela montre que dans les périodes de tension économique, les universités maintiennent une stabilité. »

« Compte tenu de ce rôle de l'université dans l'économie de ces territoires — et pas juste au niveau métropolitain mais aussi des zones de villes moyennes ou plus rurales — réduire les moyens des universités, c'est détruire de l'emploi et du pouvoir d'achat, et affaiblir les territoires, au moment même où ils ont le plus besoin de cohésion », indique Mathias Bernard.

Le financement par les collectivités

« Les collectivités ont une implication hétérogène dans le financement des universités. L'étude montre que les départements bénéficient beaucoup de notre impact. Ce sont des acteurs qui n'ont pas dans leurs compétences l'ESR (Enseignement supérieur et recherche), mais l'étude peut nous aider à discuter avec eux pour coconstruire des stratégies de développement territorial en misant sur l'apport des universités », indique Mathias Bernard.

Concernant le rôle des campus territoriaux dans les dynamiques territoriales, Mathias Bernard souligne l'apport de la cartographie. « Si on regarde l'étude pour UCA (Université Clermont Auvergne), on voit qu'il y a une concentration de l'effet sur la métropole clermontoise qui se dégrade au fur et à mesure qu'on s'en éloigne. »

« Mais l'on voit aussi un effet marqué à 150 km dans le cas d'un campus territorial ou d'un IUT (Institut universitaire de technologie). Rapportés à leur nombre d'étudiants, ces campus ont d'ailleurs souvent un impact important car on y trouve des formations en alternance (IUT) », indique-t-il.

« Rendre cette étude plus accessible, communicable et lisible par tous »

« Appliquer cette même démarche à l'échelle de six universités n'avait pas encore été fait en France, à notre connaissance. Nous sommes en capacité de monter à l'échelle du point de vue spatial », indique Yannick L'Horty.

Gilles Roussel ajoute : « La méthodologie est fiabilisée et nous pourrions la mettre à disposition d'autres établissements, certains se sont déjà montrés intéressés, avec idée d'arriver à une cartographie nationale. »

« Après avoir rendu publics ces résultats, l'idée est que chacun de nous aille voir les collectivités pour leur présenter, et discuter avec eux de ce qu'on peut en faire. Nous allons aussi voir notre ministère de tutelle avec l'idée qu'il s'en empare, notamment dans le cadre des discussions budgétaires », déclare Gilles Roussel.

« Il s'agit aussi de montrer que nos établissements peuvent porter des travaux de recherche pour éclairer les politiques publiques. Cela pourrait d'ailleurs se traduire par la création d'un observatoire national de l'impact des universités qui pourrait servir l'ensemble de la communauté et les politiques publiques. »

[Serge Defois](#), délégué général de l'Initiative indique : « Nous avons un enjeu à rendre cette étude plus accessible, communicable et lisible par tous, auprès des réseaux d'influence qui sont très intéressés par ce sujet. Nous souhaitons aussi organiser une journée d'études début 2026 pour réunir d'autres établissements intéressés par ce sujet. »

« Nous sommes aussi en train de travailler à un autre sujet commun à l'échelle de l'Initiative qui est un démonstrateur de l'innovation. »



L'initiative

Catégorie : Associations, réseaux

Général

Date de création	Avril 2024
Statut	Association
Missions et objectifs	• Contribuer à la transformation des territoires ; • former toutes les générations pour le futur ; • être ouverts sur la société ; • innover par la recherche ; • améliorer la qualité de vie sur les campus.
Membres	Six établissements lauréats I-Site : • CY Cergy Paris Université • Université Clermont Auvergne • Université Gustave Eiffel Paris • Nantes Université • Université de Pau et des pays de l'Adour • Université de Lille
Présidence	• Présidente : Carine Bernault, présidente de Nantes Université • Vice-président : Régis Bordet, président de l'Université de Lille

Fiche n° 16274, créée le 11/12/2024 à 18:45 - Màj le 12/11/2025 à 14:40